

# CRAJEP NOUVELLE-AQUITAINE

## MONTEE ET BANALISATION DU RASSEMBLEMENT NATIONAL

QUELLES POSTURES POLITIQUE ET EDUCATIVE ?

FORMATION

9 AVRIL 2024  
Bordeaux



# Sommaire de la formation

1

Temps 1

PRESENTATION DU  
FORMATEUR ET DES  
STAGIAIRES

CONSTATS ATTENTES  
QUESTIONS  
EXPERIENCE DU  
DEBAT

2

Temps 2

DEVELOPPER L'ESPRIT  
CRITIQUE PAR L'ANIMATION DE  
DEBATS

PRINCIPES ET METHODE D'UNE  
EDUCATION A LA CITOYENNETE

3

Temps 3

« LOGICIEL »  
RASSEMBLEMENT  
NATIONAL

QUESTIONS  
MESSAGES  
EDUCATIFS LOIS

4

Livrable

Un document qui intègre

- Le support pédagogique du formateur
- Les travaux des stagiaires

MONTEE ET BANALISATION DU RASSEMBLEMENT NATIONAL

QUELLES POSTURES POLITIQUE ET EDUCATIVE ?

# TEMPS 1 - PRESENTATION JEAN-PHILIPPE GUILLEMET

## CHAMPS D'INTERVENTION

- Sociologue consultant et formateur professionnel à Bordeaux
- Enseignant Sciences de l'Homme et de la Société à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux
- Diagnostic et évaluation des politiques publiques - <https://www.linkedin.com/in/jean-philippe-guillemet-4347a457>
- Citoyenneté, laïcité et prévention de la radicalisation - Cofondateur de L'Atelier Laïcité <http://www.atelier-laicite.fr/> et Conférencier Gesticulant <http://jbconfs.free.fr/>
- Sensibilisation et responsabilisation des adolescents, jeunes et adultes par l'animation de débats collectifs - Cofondateur de SAM, La Société Les Autres Et Moi, <http://s-a-m.fr/>

# TEMPS 1 - PRESENTATION JEAN-PHILIPPE GUILLEMET

## CHAMPS D'INTERVENTION

- Etudes universitaires sur l'émergence du vote Front National (FN) entre 1987 et 1995
- Réalisation d'une centaine d'entretiens non directifs et semi-directifs avec des électeurs frontistes à Bordeaux, Marseille, St-Etienne et Strasbourg au début des années 1990

# TEMPS 1 – PRESENTATION DES STAGIAIRES

- Audrey, directrice du Centre Socio-Culturel, Le Haillan
- Emilie, coordinatrice-animatrice, EVS UNIRE, Floirac
- Sylvie, vice-présidente LDH 86
- Nelly, cheffe de centre Info Jeunes, Mérignac
- Audrey, animatrice jeunesse, Centre d'animation des Couronneries, Poitiers
- Mamadou, médiateur citoyenneté, Centre d'animation des Couronneries, Poitiers
- Jonathan, animatrice jeunesse, Centre d'animation des Couronneries, Poitiers

# TEMPS 1 – PRESENTATION DES STAGIAIRES

- Agnès, directrice, CPCV Sud-Ouest, Villenave d'Ornon
- Céline, chargée de mission formation, CPCV Sud-Ouest, Villenave d'Ornon
- Coline, volontaire en service civique, CPCV Sud-Ouest, Villenave d'Ornon
- Mylène, animatrice jeunesse, Centre socioculturel Arts et Loisirs d'Arlac, Mérignac
- Christine, déléguée adjointe, Fédération des Centres Sociaux 17
- Paco, médiateur numérique, La Smalah, Saint-Julien en Born
- Barbara, déléguée fédérale, Fédération des Centres Sociaux 17

# TEMPS 1 – PRESENTATION DES STAGIAIRES

- Mélanie, coordinatrice, Centre Socio-Culturel Martignas
- Johann, chargé de coopération jeunesse, agglomération de Saintes
- Stéphane, chargé de mission secteur école, CEMEA
- Poveda, chargée de projet Education Jeunesse Europe, Ligue de l'enseignement
- Fabienne, responsable secteur animation volontaire, CEMEA

# TEMPS 1 – CONSTATS, ATTENTES, QUESTIONS, EXPERIENCE DU DEBAT DES STAGIAIRES

- **Constats**

- *« Nous on constate une montée du discours RN auprès de nos bénévoles, pas forcément les jeunes »*
- *« Il y a une banalisation « effrayante » du discours RN auprès des bénévoles ! »*

- **Attentes**

- *« Moi j'attends des arguments pour faire bouger les lignes ! »*
- *« J'aimerais connaître des techniques de remise en question des discours »*
- *« Je suis là pour découvrir des éléments de technique d'animation »*

# TEMPS 1 – CONSTATS, ATTENTES, QUESTIONS, EXPERIENCE DU DEBAT DES STAGIAIRES

- *« On est là pour transmettre des outils aux animateurs »*
  
- *« Il faut que l'on se mette au travail ! »*
  
- **Questions**
  - *« Quels sont les modes d'action du RN dans les quartiers populaires ? »*
  
  - *« Comment débattre avec des jeunes ? »*
  
  - *« Comment animer des débats avec des jeunes dans un espace de formation ? »*

# TEMPS 1 – CONSTATS, ATTENTES, QUESTIONS, EXPERIENCE DU DEBAT DES STAGIAIRES

- **Expérience du débat**

- *« Nous on organise des débats dans le cadre de Ciné-Débats. Mais souvent les gens qui viennent sont tous des convaincus, il n'y a pas réellement de débats »*

# TEMPS 2 – DEVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE PAR L'ANIMATION DE DEBATS

## ➤ Le développement de l'esprit critique et l'éducation

- Développer l'esprit critique, c'est inviter une personne à produire une opinion individuelle, argumentée et raisonnée, la moins stéréotypée possible
- L'éducation est un processus en deux phases : une première phase de socialisation - où la personne se construit par l'apprentissage des règles et des limites ; une deuxième phase d'autonomisation et d'émancipation, au cours de laquelle elle se forme sa propre personnalité et ses manières de penser personnelles
- La période de socialisation la plus intense se situe entre 0 et 7 ans - socialisation primaire ; elle est ensuite moins importante mais redevient intense à chaque fois qu'un individu rencontre une situation sociale nouvelle, à laquelle il doit s'adapter
- La phase d'autonomisation et d'émancipation commence vraiment à l'adolescence, qui démarre de plus en plus tôt - 10 ans - pour se finir de plus en plus tard - 25 ans

## TEMPS 2 - DEVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE PAR L'ANIMATION DE DEBATS

- On peut schématiquement distinguer trois périodes dans la construction de la pensée individuelle : les enfants pensent souvent comme leurs parents, leurs maîtresses... ; les adolescents pensent régulièrement comme leurs copains ; ensuite on commence réellement à penser soi-même...
- Trois enjeux du développement de l'esprit critique dès l'adolescence
  - ❑ Donner la parole aux adolescents et jeunes pour les considérer comme des citoyens - les prendre au sérieux...
  - ❑ Lutter contre la construction précoce des stéréotypes, caractéristique de l'adolescence
  - ❑ Prévenir l'enkystement des stéréotypes
- Alors comment faire ?

# TEMPS 2 – DEVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE PAR L'ANIMATION DE DEBATS

- Développer l'esprit critique par l'animation de débats : trois principes d'une éducation à la citoyenneté

1	2	3
Questionner collectivement les représentations	Construire des messages éducatifs	Présenter les lois du vivre ensemble de la thématique abordée - si loi il y a
Rôle de « l'animateur »	Rôle du « synthétiseur »	Rôle de « l'animateur et/ou du synthétiseur »

- **Principe 1 - Eduquer par le questionnement : questionner les représentations individuelles et collectives**

- Libérer la parole individuelle et collective... : « *c'est quoi pour vous la citoyenneté française ?* »
- ... Pour faire émerger la diversité des opinions et représentations... : « *Qui pense autrement ?* »
- ... Faire écouter à chacune et chacun des points de vue différents... : « *Qui n'est pas d'accord ?* »
- ... Et décentrer chaque personne de ses propres opinions et représentations

# TEMPS 2 – DEVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE PAR L'ANIMATION DE DEBATS

## ➤ Principe 2 - Eduquer par la connaissance : construire des messages éducatifs

- Au fil du débat ou une fois que toutes les opinions et représentations ont émergé, il est possible d'éclairer le débat par un ou des messages éducatifs
- Un message éducatif n'est pas de l'ordre de la morale ou du jugement de valeurs - « *c'est bien, c'est mal...* »
- Un message éducatif est un élément d'information objectivé et simplifié, qui repose sur des connaissances avérées, reconnues, indiscutables...
- Le message éducatif est adressé à l'ensemble des membres du groupe, pas à une personne ou un groupe de personnes en particulier, sous peine de les stigmatiser
- Exemple sur la citoyenneté française : « *Le modèle de la citoyenneté française est « ouvert » et a pour ambition de faire vivre ensemble des citoyens qui peuvent être différents individuellement* »

# TEMPS 2 – DEVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE PAR L'ANIMATION DE DEBATS

## ➤ Principe 3 - Eduquer par la loi : présenter les lois du vivre ensemble

- Il n'existe pas d'Etat ni de société sans lois
- Si la thématique mise en discussion est encadrée par une loi ou un cadre juridique, il est possible voire souhaitable de clôturer le débat par sa présentation
- On peut souligner que si chacun peut penser comme il le souhaite, la loi est commune à tous les citoyens et s'impose à eux
- Il est judicieux de présenter la double fonction des lois : protéger les victimes et punir les coupables
- Une telle logique permet d'aborder « tranquillement » la thématique de la loi, en particulier avec des adolescents et jeunes
- Les infractions à la loi peuvent se traduire pour les auteurs par trois types de peine : les contraventions, ou peines d'amende, pour les infractions les moins graves ; les peines d'amende ou/et d'emprisonnement de moins de 10 ans pour les délits, comme le racisme depuis 1972 pour les citoyens ; les peines de prison pour les crimes, comme le viol depuis 1980
- Exemple sur la citoyenneté française : « Cette conception « ouverte » de la nation se traduit par l'apparition du droit du sol - la nationalité est attribuée en raison de la naissance sur un territoire - dès 1315 dans un Edit Royal : les enfants nés de parents étrangers peuvent devenir Français »

# TEMPS 2 – DEVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE PAR L'ANIMATION DE DEBATS

## ➤ Une animation de débat à deux rôles

- Premier rôle : lancer le débat ; poser des questions pour le faire avancer ; distribuer la parole ; faire émerger la diversité des opinions et représentations
- Second rôle : construire et présenter des messages éducatifs ; trouver et informer sur la loi qui encadre la thématique discutée
- Ces deux rôles peuvent bien évidemment être assurés par une même personne
- Mais il est théoriquement plus confortable d'animer les groupes à deux, notamment avec des adolescents
  - ❑ Pendant la première période d'animation du débat, le « synthétiseur » peut ainsi prendre des notes, ou mieux écrire et montrer les principales idées des débatteurs - importance de leurs paroles et idées
  - ❑ A la fin du débat, il peut en faire une synthèse en rappelant les thèmes de la discussion et la diversité des points de vue, en prenant soin de les anonymiser
  - ❑ Puis il peut conclure le débat par un ou des messages éducatifs et une référence éventuelle à la loi

# TEMPS 2 – DEVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE PAR L'ANIMATION DE DEBATS

- **Contexte et règles de l'animation de débats**

- **Aménager l'espace pour faciliter les échanges**

- Amener le groupe à se situer dans un échange : installer le groupe en U, pour que les personnes se voient
- Faire s'installer les personnes sur des chaises sans tables
- Gérer la parole au centre face au groupe, avec une vision sur tout le monde, sans tourner le dos
- Prévoir un paperboard pour noter la parole des débatteurs
- Dans le cadre d'une animation en milieu scolaire, placer le représentant de l'Education Nationale dans un espace en retrait, en situation d'observateur non participant

## TEMPS 2 – DEVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE PAR L'ANIMATION DE DEBATS

- Poser des règles pour garantir des débats « hors menace »
  - Faciliter la prise de parole : « *Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses* »
  - Ne pas porter de jugements de valeurs sur les paroles des autres : « *On ne se moque pas* » ; « *on ne juge pas* »
  - Ne pas parler de soi : « *On ne parle pas de soi* »
  - Ne pas parler des autres : « *On ne parle pas des autres* »
  - Ne pas interrompre les autres : « *On ne coupe pas la parole* » ; « *on s'écoute* »
  - Répondre à ce qui est dit : « *On répond à ce qui est dit* »
  - Faire avancer le sujet : « *On fait avancer le sujet* »

# TEMPS 2 – DEVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE PAR L'ANIMATION DE DEBATS

## ➤ Questionner de manière « ouverte et non violente »

- Formuler des questions simples et « ouvertes »
- Reformuler les questions si nécessaire
- Inviter à verbaliser et argumenter
- Vérifier que les mots utilisés possèdent le même sens pour tous
- Ne pas entrer dans une relation individuelle singulière
- Eviter d'être intrusif
- Interroger toujours le féminin et le masculin
- Interroger toujours aussi la diversité du féminin et la diversité du masculin
- Ne pas présenter ni induire des normes comportementales
- Accepter d'entendre des choses dérangeantes, pour interroger et amener à réfléchir
- Rappeler le cadre en cas de débordements
- Remettre toujours le groupe dans la réflexion

# TEMPS 2 – DEVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE PAR L'ANIMATION DE DEBATS

- **Thématiques abordées par SAM**

- L'éducation « à égalité » et « à l'égalité » des filles et des garçons avec de nouveaux et/ou jeunes parents
- La prévention des incivilités et violences avec les enfants des écoles et les adolescents des années collège
- La prévention des conduites à risque avec les adolescents des années lycée
- Les enjeux éducatifs de l'éducation des adolescents avec des parents ou/et des professionnels de l'adolescence - « Parents d'ados » et « Profs d'ados »

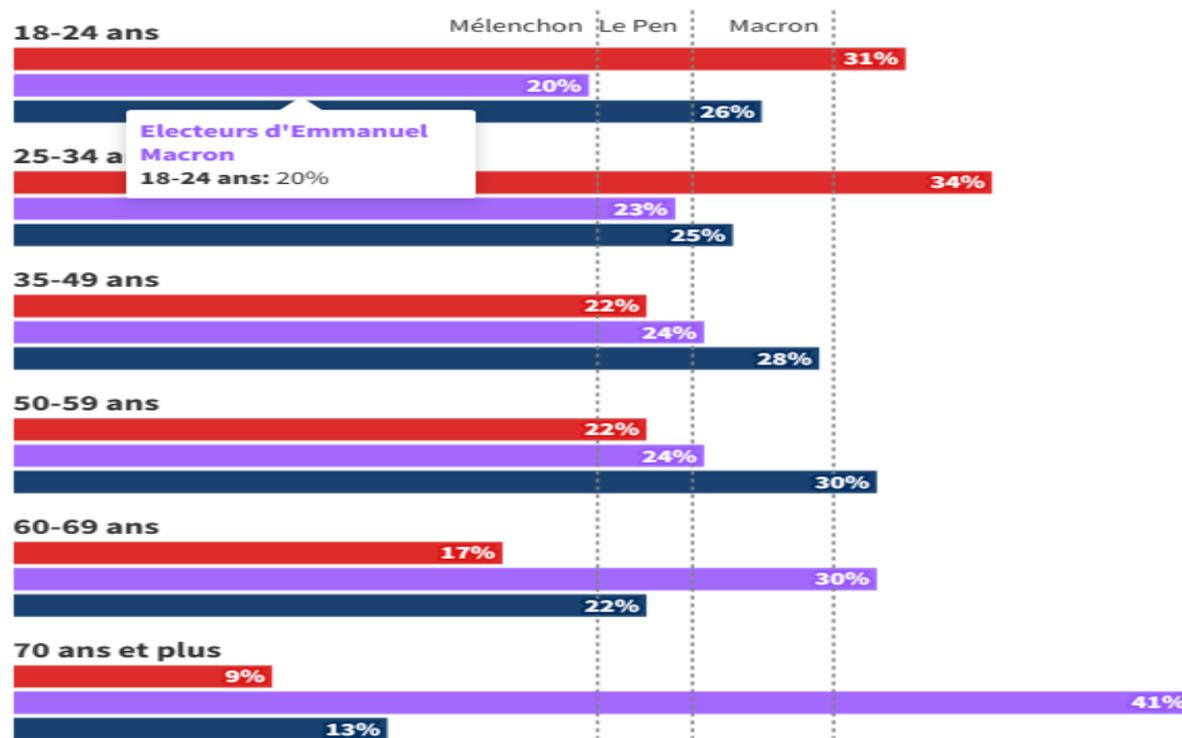
# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

- Enjeux de l'animation de débats avec des jeunes... qui peuvent voter RN
  - Développer une posture politique de prévention et de lutte contre les idées RN...
  - ... Qui peut se traduire par une politique éducative visant à responsabiliser les jeunes et les citoyens en :
    - Questionnant collectivement leurs représentations individuelles et collectives pour mettre à l'épreuve leurs stéréotypes
    - Construisant des messages éducatifs qui se transforment en **contre-argumentaires**
    - En présentant les règles et lois qui encadrent les situations sociales discutées et fondent **juridiquement le modèle sociétal français**

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

## Sociologie de l'électorat selon l'âge

● Electeurs de Jean-Luc Mélenchon ● Electeurs d'Emmanuel Macron  
● Electeurs de Marine Le Pen



Vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2022

Source : étude Ipsos-Sopra Steria sur la sociologie des électeurs

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

- Thématique 1 à mettre en débat : le modèle français de citoyenneté

- Décryptage du « logiciel RN »

- Conception ethnique de la nation

- ❑ Français = « blanc » : tous les « non blancs » sont quasi spontanément perçus comme des étrangers... même quand ils sont Français
- ❑ Traduction dans le vocabulaire quotidien, bien au-delà du RN : Français, Français d'origine étrangère, Français de « souche », Français « de papier »...
- ❑ Vote « communautaire », « Nous » contre « Eux », qui cimente des électeurs de diverses catégories sociales

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

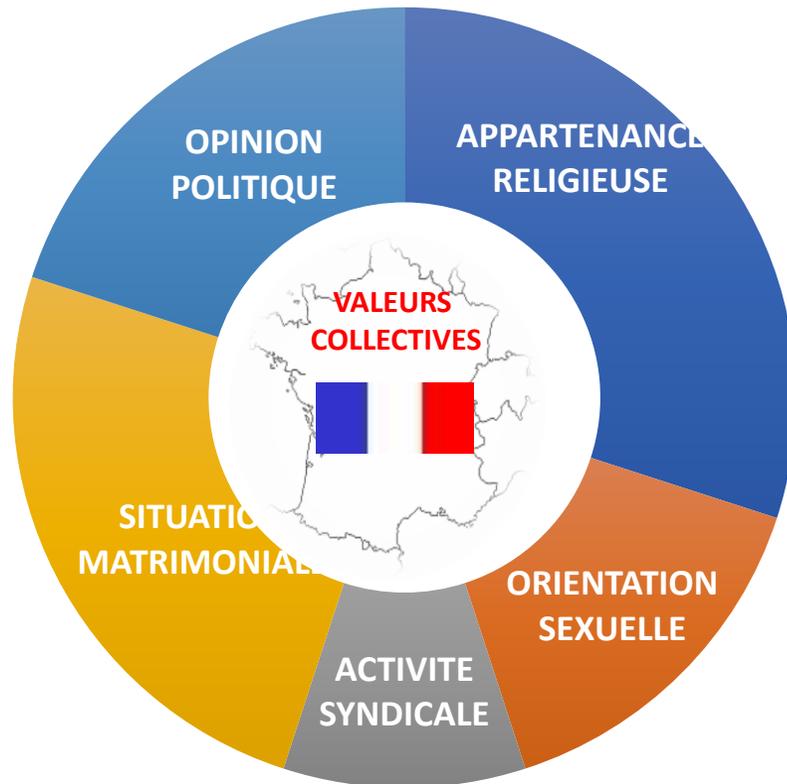
- Revendication de la « préférence nationale » ou « priorité nationale »
  - ❑ Mettre en place des mesures discriminantes à l'égard des étrangers en matière de droits sociaux : accès à l'emploi, au logement et aux aides sociales
  - ❑ Remplacer le droit du sol par le droit du sang
  - ❑ Restreindre le droit d'asile et le regroupement familial

## ➤ Questions de départ pour animer un débat

- « *C'est quoi la citoyenneté française ?* » « *C'est quoi le modèle français du vivre ensemble ?* » « *C'est quoi un citoyen ?* »
- « *C'est quoi une nation ?* » « *C'est quoi un peuple ?* »

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

## ➤ Messages éducatifs à présenter au groupe



- Le modèle de la citoyenneté française articule la reconnaissance des libertés individuelles - identité individuelle - et l'adhésion à des valeurs collectives - identité collective
- La citoyenneté implique pour les individus de reconnaître, tolérer et accepter les différences de l'autre - faire de la place à l'altérité, tout en reconnaissant, respectant, adhérant aux valeurs collectives de l'Etat-Nation - liberté, égalité, fraternité
- Le modèle français de citoyenneté est à la fois « ouvert » et ambitieux : il fait le pari qu'il est possible de faire vivre ensemble - unité - des citoyens individuellement différents - diversité

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

## ➤ Lois du vivre ensemble à exposer au groupe

- Il existe deux modèles juridiques opposés de la citoyenneté
  - ❑ Le droit du sol : la nationalité est attribuée en raison de la naissance sur un territoire
  - ❑ Le droit du sang : la nationalité s'hérite et est transmise par les parents - modèle allemand exclusif jusqu'en 2000
- Le droit du sol apparait en France dès le moyen âge : pour la première fois dans un Edit Royal de 1315 ; confirmé et élargi par un arrêt du Parlement de Paris en 1515 ; adopté par la Révolution française, les valeurs et principes de la République française
- Les propositions du RN s'opposent à la fois à la conception « ouverte » de la nation et à la tradition française du droit du sol
- Elles rompent avec le modèle Républicain, qui définit uniquement deux catégories de citoyens : les Français et les Etrangers

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

- La nationalité française peut s'obtenir aujourd'hui de différentes manières
  - ❑ Par le droit du sol pour les enfants de parents étrangers - à l'exception de Mayotte depuis 2018
  - ❑ A l'âge de 18 ans et aux deux conditions suivantes
    - ✓ Résider en France à cette date
    - ✓ Avoir vécu en France au moins cinq années depuis l'âge de 11 ans
  - ❑ Par naturalisation et aux conditions suivantes
    - ✓ Résider en France depuis au moins 5 ans
    - ✓ Ou avoir le statut de réfugié - personne persécutée dans son pays
    - ✓ Ou venir d'un pays francophone et parler le français
  - ❑ Par le mariage avec une personne de nationalité française aux conditions suivantes
    - ✓ Vivre avec son compagnon pendant 4 ans sans interruption depuis le mariage
    - ✓ Avoir un titre de séjour en cours de validité
    - ✓ Justifier d'une connaissance suffisante de la langue française

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

- Thématique 2 à mettre en débat : le modèle français de laïcité

- Décryptage du « logiciel RN »

- Conception restrictive et antimusulmane de la laïcité

- ❑ Avec l'épanouissement de l'Islam en France - 11 % de musulmans selon l'étude INSEE de mars 2023 - et l'impact croissant du fait religieux sur la vie sociale, le RN métamorphose le péril de l'immigration en péril musulman
- ❑ « *On est chez nous !* » : le RN se définit comme le défenseur de l'identité nationale, contre les dangers du communautarisme musulman, du séparatisme et de l'islamisation de la France
- ❑ Alors que seul l'Etat est laïque, c'est-à-dire sans religion, il demande à la société de l'être et en particulier aux musulmans

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

- ❑ Le RN demande ainsi l'interdiction du seul voile dans l'espace public - et pas de la kippa
- ❑ Il est systématiquement contre toutes les expressions de l'Islam, radicales ou non, et gomme la frontière entre Islam et Islamisme : menus de substitution dans les cantines scolaires, nourriture halal, burkini sur les plages, prières de rue, horaires de piscine « genrés », port de la burqa...

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

## ➤ Questions de départ des stagiaires pour animer un débat

- « *La laïcité, c'est quoi ?* »
- « *La laïcité, à quoi ça sert ?* »

## ➤ Exemples de réponses attendues selon les stagiaires

- « *C'est une liberté* »
- « *C'est l'absence de religion* »
- « *C'est contre les musulmans* »
- « *La laïcité, c'est ne pas porter le voile à l'école* »
- « *C'est contre les religions* »
- « *C'est un moyen d'éviter les conflits religieux* »
- « *C'est vivre ensemble* »

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

## ➤ « Réponses éducatives » des stagiaires à présenter au groupe

- « Diffuser une courte vidéo explicative »
- « Redonner du contexte historique :
  - Guerre civile protestants/cathos
  - 2004 - Ecole
  - Révolution française
  - Contrat républicain
  - 1905 loi »
- « Etudes/sondages/stats
  - Proportions des pratiquants
  - Nombre d'incidents anti-laïques »

## TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

- « *Prendre des exemples internationaux* »
- « *Définitions de termes (amalgame, islamiste...)* »
- « *Donner des exemples dans plusieurs religions (pas de stigmatisation)* »

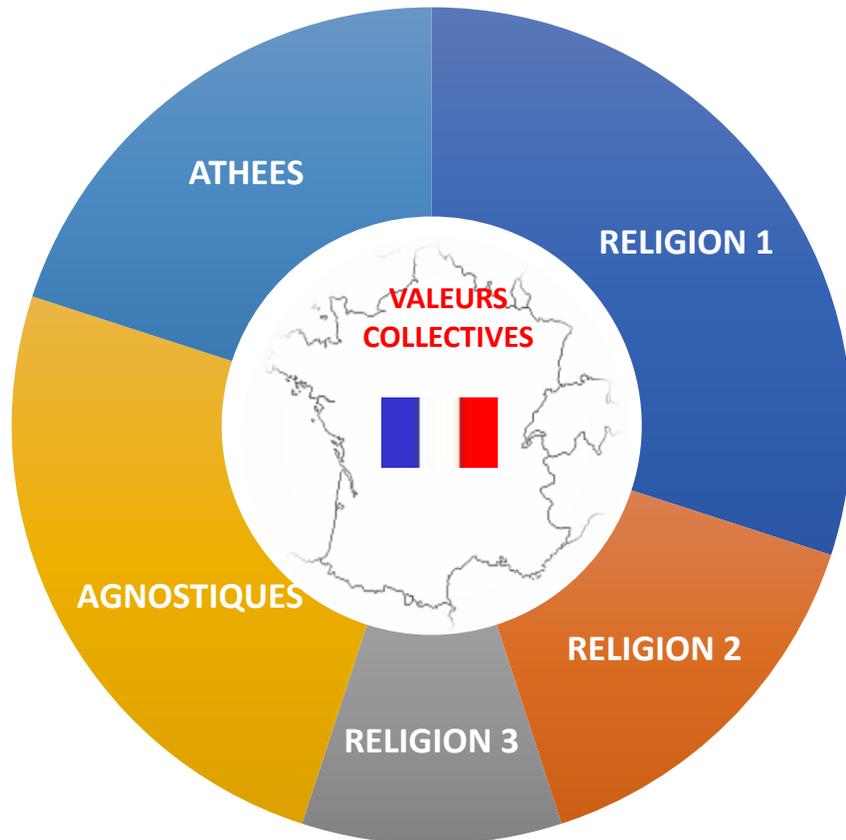
# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

## ➤ Questions de départ du formateur pour animer un débat

- « *Pourquoi la France est-elle devenue un Etat laïque en 1905 ?* » « *Quel est l'objectif de la laïcité ?* »
- « *C'est quoi la laïcité française ?* » « *C'est quoi le modèle français de la laïcité ?* »
- « *Quels sont les grands principes de la laïcité en France ?* »
- « *Quelles sont les conséquences de la laïcité pour l'Etat et les agents publics ?* » « *Quelles sont les conséquences de la laïcité pour les citoyens ?* »

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

## ➤ Messages éducatifs du formateur à présenter au groupe



- La laïcité est la dernière réponse apportée par la France à la question suivante : comment faire vivre ensemble, paisiblement, des citoyens de spiritualités différentes ?
- Le modèle français de laïcité est à la fois « ouvert » et ambitieux : il fait le pari qu'il est possible de faire vivre ensemble - unité - des citoyens individuellement différents - diversité
- La laïcité articule quatre grands principes : deux moyens pour assurer deux objectifs
  - Moyen 1 - L'Etat n'a plus de religion et les agents publics sont astreints à la neutralité spirituelle
  - Moyen 2 - Les citoyens doivent être fraternels en reconnaissant, tolérant et acceptant les différences spirituelles
  - Objectif 1 - Pour que chaque citoyen dispose de la liberté de conscience - être croyant ou incroyant ou agnostique ou changer d'orientation - et de la liberté de culte - se rendre dans les lieux de culte, se vêtir librement et manifester ses croyances dans l'espace public
  - Objectif 2 - Pour que chaque citoyen soit traité à égalité avec les autres

## TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

- Historiquement, le FN/RN a été du côté de l'Eglise catholique, contre la laïcité et la loi de 1905 portées par des Républicains de gauche- radicaux, socialistes et socialistes révolutionnaires
- Le RN devient un parti laïque qui détourne la lettre et l'esprit de la loi de 1905, structurée par deux principes majeurs : la séparation des Eglises et de l'Etat au service de la liberté de conscience et de culte des citoyens
- Il développe une conception de la laïcité portée à l'époque des débats sur la loi de 1905 par le radical Emile Combes, très prégnante dans l'opinion publique aujourd'hui : l'expression religieuse doit être confinée dans l'espace privé et ne pas apparaître dans l'espace public
- Cette conception n'irrigue pas la loi de 1905

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

➤ Lois du vivre ensemble à exposer au groupe selon le formateur

- Principaux articles de la loi du 9 décembre 1905 de Séparation des Eglises et de l'Etat

□ Moyen 1 - Neutralité de l'Etat

- ✓ « *La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes* » (article 2)
- ✓ « *Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions* » (article 28)

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

## ❑ Moyen 2 - Fraternité entre citoyens

- ✓ « Sont punis [...] ceux qui, soit par voies de fait, violences ou menaces contre un individu, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune, l'auront déterminé à exercer ou à s'abstenir d'exercer un culte, à faire partie ou à cesser de faire partie d'une association cultuelle, à contribuer ou à s'abstenir de contribuer aux frais d'un culte » (article 31 qui définit le "prosélytisme contraint" qui est interdit)

## ❑ Objectif 1 - Liberté de conscience et de culte des citoyens

- ✓ « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public » (article 1)
- ✓ « Seront punis des mêmes peines ceux qui auront empêché, retardé ou interrompu les exercices d'un culte par des troubles ou désordres causés dans le local servant à ces exercices » (article 32)
- ✓ « Les cérémonies, processions et autres manifestations extérieures d'un culte, sont réglées en conformité de l'article 97 du Code de l'administration communale » (article 27)

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

□ Objectif 2 - Egalité de traitement des citoyens

✓ *A priori* garantie par la première partie de l'article 2 : « La République ne reconnaît (...) aucun culte »

- Demander l'interdiction du port d'un seul signe religieux comme le voile dans l'espace public est une demande *a priori* discriminatoire sur le critère de la religion

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

- Thématique 3 à mettre en débat : l'immigration en France

- Décryptage du « logiciel » RN

- La France est de plus en plus ouverte et submergée par l'immigration
- Les immigrés sont uniquement attirés par le modèle social français et ses prestations
- Soit ils ne travaillent pas et profitent du système ; soit ils travaillent et prennent la place des Français
- Les immigrés deviennent le bouc émissaire et le facteur explicatif de tous les maux de la société : chômage, délinquance, insécurité...

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

- « *Imaginer les propos sur l'immigration* » selon les stagiaires
  - « *Il y a trop d'immigrés* »
  - « *Les étrangers prennent le pain des Français* »
  - « *Il faut préserver la culture française* »
  - « *Les emplois - les aides sociales* »
  
- Questions de départ des stagiaires pour animer un débat
  - « *Qu'est-ce que l'immigration ?* »
  - « *Qu'est-ce qu'un étranger ?* »
  - « *C'est quoi l'impact de l'immigration ?* »
  - « *Quelles sont les conséquences de l'immigration ?* »

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

- « *Pistes de recherche* » à suivre selon les stagiaires pour élaborer des messages éducatifs à présenter au groupe
  - « *Définition de migration - immigration - étranger - réfugié - demandeur d'asile...* »
  - « *Chiffres sur les visas - les titres de séjour - et autres éléments statistiques* »
  - « *De quels pays viennent les immigrés ?* »
  - « *Quelles sont les raisons de l'immigration ? L'histoire des différents flux migratoires* »
  - « *L'espace Schengen* »
  - « *Quelle est la place de la France aujourd'hui dans l'accueil des migrations ?* »
  - « *La dernière forme de migration = migration climatique* »

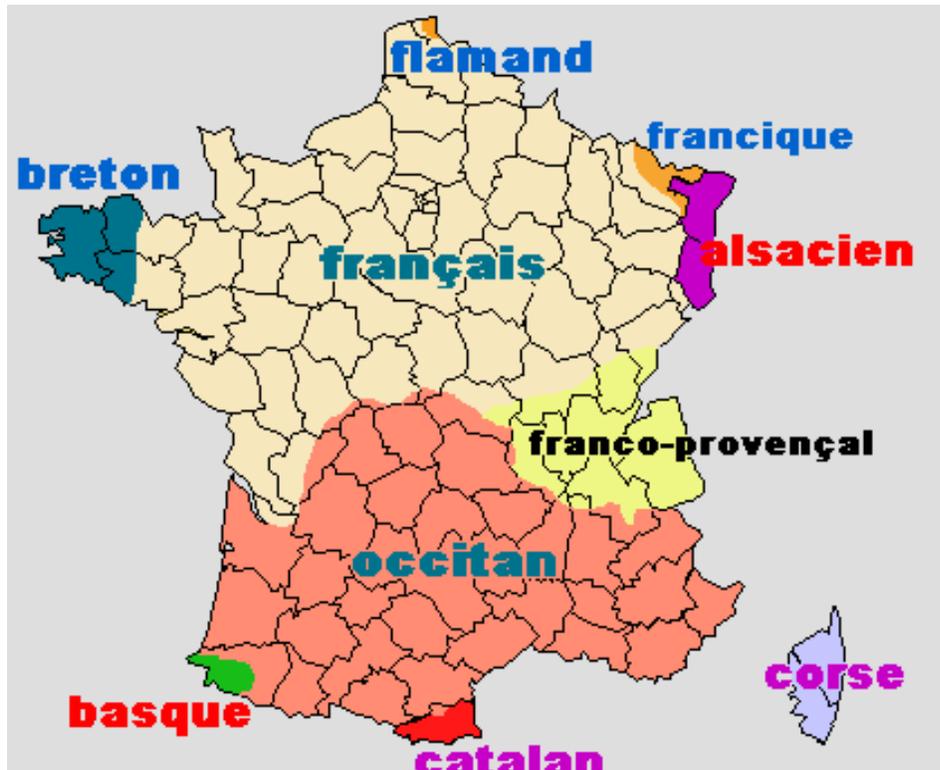
# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

## ➤ Questions de départ du formateur pour animer un débat

- « *C'est quoi l'immigration ?* » « *C'est quoi un immigré ?* »
- « *Quel est le lien entre société française et immigration ?* »
- « *Quelles sont les grandes causes de l'immigration ?* » « *Pourquoi des migrants quittent-ils leurs pays pour venir en France ?* »
- « *Ils font quoi comme travail les immigrés ?* »
- « *Quelles sont les conséquences de l'immigration pour la société française ?* »

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

## ➤ Messages éducatifs du formateur à présenter au groupe



- A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la France « assimile » par l'école publique, l'imposition de la langue française et l'interdiction des langues régionales, les « étrangers de l'intérieur » : les Français se définissent alors plus par leurs appartenances régionales que par leur appartenance nationale
- A partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, la France « intègre » à ses valeurs par l'école publique des « étrangers de l'extérieur » : Allemands, Belges et Algériens ; Italiens et Polonais dans les années 1930 ; Espagnols, Portugais, Yougoslaves, Turcs, Tunisiens, Marocains et ressortissants des pays subsahariens dans les années 1950, 1960, 1970 et 1980 ; Chinois, Indiens, Pakistanais et originaires des pays de l'Est plus récemment

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

- La France est le plus ancien pays d'immigration en Europe : 49 % des immigrants résidant en France proviennent de sept pays - Algérie (12.7 %), Maroc (12 %), Portugal (8.6 %), Tunisie (4.5 %), Italie (4.1 %), Turquie (3.6 %), Espagne (3.5 %)
- Les sources de la migration sont plurielles
  - ❑ Migration économique de main d'œuvre : la mine, le bâtiment, la sidérurgie, la métallurgie, l'automobile
  - ❑ Migration politique et demande d'asile : Amérique latine ; Asie et Afrique ; Europe de l'Est et Proche-Orient
  - ❑ Migration liée au regroupement familial
  - ❑ Migration liée aux études
  - ❑ Nouveau vecteur de migration à venir : le dérèglement climatique

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

- Focus sur l'emploi des immigrés
  - ❑ Ils occupent en moyenne un emploi sur dix (10.2 %), essentiellement dans les secteurs économiques peu qualifiés avec pénurie de main-d'œuvre : les professions des immigrés sont « *liées à des contraintes physiques, des limitations physiques, des contraintes de rythme, du travail répétitif, des périodes de travail en dehors des plages de travail habituelles et un morcellement des journées de travail, ainsi que dans les professions en tension (...)* » souligne la Direction de l'Animation de la Recherche des Etudes et des Statistiques (DARES) du Ministère du travail, dans un rapport de 2021. « *Plus les conditions de travail sont difficiles et plus la tension de recrutement est élevée, plus forte est la probabilité que l'emploi soit occupé par un immigré* »
  - ❑ Les immigrés représentent ainsi : 38.8 % des employés de maison ; 28.4 % des agents de gardiennage et de sécurité ; 27 % des ouvriers non qualifiés du BTP ; 24.8 % des ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment ; 22 % des cuisiniers ; 19.3 % des employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration ; 19.3 % des ouvriers qualifiés des travaux publics ; 17.4 % des agents d'entretien

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

➤ Lois du vivre ensemble à exposer au groupe selon le formateur

- La migration économique de main d'œuvre est organisée par l'Etat jusqu'au 3 juillet 1974 : le gouvernement de Jacques Chirac décide alors de fermer les frontières en raison de la crise économique et de l'augmentation du chômage
- L'Etat autorise et facilite ensuite l'immigration familiale de peuplement à partir de 1976 : décret du 29 avril sur le regroupement familial, promulgué également par le gouvernement de Jacques Chirac
- La politique migratoire de la France s'organise aujourd'hui selon l'Etat autour de trois axes : la maîtrise des flux migratoires ; l'intégration des personnes immigrées en situation régulière ; la garantie de l'exercice du droit d'asile pour les personnes sollicitant une protection

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

- Thématique 4 à mettre en débat : le racisme en France

- Décryptage du « logiciel » RN

- Développement d'un « racisme populaire » à deux formes

- ❑ Omniprésence de la thématique « raciste » dans les discours RN

- ❑ Première forme : rejet de l'autre lié à la différence culturelle - *« les étrangers sont trop différents pour s'intégrer, on ne pourra jamais vivre ensemble »*

- ❑ Deuxième forme : rejet de l'autre lié à l'insertion professionnelle et sociale de personnes définies comme différentes sur le plan ethnique - *« ils ne sont pas d'ici, ils viennent chez nous et ils nous prennent notre place. Moi je ne serais pas au chômage s'il y avait moins d'Arabes »*

## TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

- ❑ « Racisme total » si l'on articule ces deux formes : l'immigré n'est jamais à la bonne place ; il n'y pas de place pour lui !
- ❑ Discours « raciste » se développe aussi bien dans les contextes avec immigrés que dans les contextes sans immigrés

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

## ➤ Questions de départ des stagiaires pour animer un débat

- « *C'est quoi pour vous le racisme ?* »
- « *Que pensez-vous de l'idée d'une croyance d'une hiérarchie entre des groupes humains ?* »
- « *Que pensez-vous du racisme ?* »
- « *Quelles différences faites-vous entre la xénophobie et le racisme ?* »
- « *Que pensez-vous de hiérarchiser les groupes humains ?* »
- « *Quels sont les effets/impacts du racisme sur la société ?* »

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

➤ Messages éducatifs des stagiaires à présenter au groupe

- « *Sources : rapports du défenseur des droits* »
- « *Notion de hiérarchie opposée à égalité, fraternité, solidarité* »

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

## ➤ Questions de départ du formateur pour animer un débat

- « *C'est quoi le racisme ?* »
- « *Quel est le lien entre société française et racisme ?* »
- « *Quelles sont les racines du racisme ?* »
- « *Quelles sont les conséquences du racisme pour les personnes qui en sont victimes ?* »

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

## ➤ Messages éducatifs du formateur à présenter au groupe

- Le racisme est le rejet de l'autre, pour deux raisons différentes
  - ❑ Le discours raciste colonial se fonde tout d'abord sur « l'infériorisation » des peuples colonisés depuis les années 1830 et la colonisation de l'Algérie
  - ❑ Ce discours est déconstruit par l'anthropologue Claude Lévi-Strauss dans *Race et Histoire* en 1952 : il n'y a pas de peuples en avance ou en retard, et donc inférieurs ou supérieurs, inscrits dans une même histoire ; il n'y a que des peuples différents, qui ont choisi des logiques historiques différentes pour se développer - remise en cause de l'évolutionnisme et relativité de l'idée de progrès

# TEMPS 3 – « LOGICIEL » RASSEMBLEMENT NATIONAL : QUESTIONS MESSAGES EDUCATIFS LOIS

- ❑ le discours anti-raciste s'approprié la thématique de la différenciation : on n'est pas inférieurs et/ou supérieurs, on est juste différents
- ❑ Le FN retourne ce discours anti-raciste en discours raciste au début des années 1980 : la différence est définie comme un obstacle au vivre ensemble

## ➤ Lois du vivre ensemble à exposer au groupe selon le formateur

- Le racisme est un délit
  - ❑ Pour les journalistes depuis la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse
  - ❑ Pour les citoyens depuis la loi Pleven de 1972 : il est interdit de se moquer des autres citoyens en raison de « *leur origine, de leur appartenance ou leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée* »



2 Terrasse du 8 mai 1945  
Le Ponant D 443  
33 000 Bordeaux



[jean-philippe.guillemet@orange.fr](mailto:jean-philippe.guillemet@orange.fr)

APE : 7 320Z

SIRET : 403 844 343 000 34

Formateur enregistré sous le numéro 72330674433 auprès du Préfet de région Aquitaine



06.60.64.11.59

05.56.48.14.81